

**Pour toute question sur
les dispositifs de formation
et de financement**

EMPLOYEUR 0969 32 79 79

SALARIÉ 0969 32 05 55

PRESTATAIRE
EMPLOI-FORMATION 0969 32 22 76

Appels non surtaxés, accessibles tous les jours de 9h à 12h
et de 14h à 17h, sauf les lundis et vendredis après-midi.

Guadeloupe : 05 90 82 16 13

Guyane : 05 94 25 34 57

La Réunion-Mayotte : 02 62 56 78 78

Martinique : 05 96 60 74 16

unifformation.fr

#soutenirceuxquisengagent



#cohésionsociale

Offre de formations 2021

**TOUTES LES FORMATIONS CLÉS EN MAIN
DE LA BRANCHE ÉCLAT, EX-ANIMATION**

éclat

CPNEF
des métiers de l'Éducation, de la Culture, des Loisirs,
et de l'Animation agissant pour l'utilité sociale
et environnementale, au service des Territoires

éclat
CPNEF

www.cpnefanimation.fr

 **unifformation**

FORMATIONS CLÉS EN MAIN* 2021

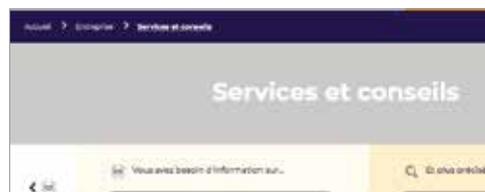
* VOIR CONDITIONS DE PRISE EN CHARGE PAGES 4/5.

COMMENT VOUS INSCRIRE ?



Comment la consulter ?

Uniformation.fr > entreprise > services et conseils
> rubrique offres de formation clés en main



Vous pouvez trouver votre formation grâce à un moteur de recherche en sélectionnant :

- la date souhaitée
- la région
- votre branche professionnelle Eclat /ex Animation
- le thème de la formation
- les publics ciblés



Choisissez une offre

Cliquez sur :
"je m'inscris à une session".
Cette opération vous permet
d'accéder directement
au module d'inscription sur
votre espace privé.



Identifiez-vous

Munissez-vous de votre n°Icom
(n° adhérent Uniformation) et de
votre code confidentiel que vous
pouvez obtenir en ligne.

Vous pouvez désormais
inscrire votre ou vos salarié(s).



* Inscrivez-vous sur www.uniformation.fr
sur ce site, vous pouvez consulter tous les thèmes
et sessions de formation proposés dans votre région.



Les partenaires sociaux
de la branche Éclat (ex
Animation) et Uniformation vous
présentent le catalogue 2021
de formations "clés en main".*

Avec cet outil, nous souhaitons
réaffirmer que la formation
est une priorité pour les
entreprises de la branche
et considérons en effet que
l'accès à la formation de
toutes et tous les salarié(e)s,
tout au long de leur vie
professionnelle, constitue des
opportunités d'évolution,
de développement des
compétences et d'enrichis-
sissement personnel.

Nous vous invitons à consulter
ce livret et espérons que ces actions de formation
vous permettront d'accompagner des parcours
professionnels et les projets associatifs que vous
développez.

Bien à vous.

Patrick Fodella
Président de la
CPNEF Éclat
(ex Animation)

Violaine Trosseille
Vice-Présidente de la
CPNEF Éclat
(ex Animation)

www.cpnefanimation.fr

* Les prestataires retenus pour ce catalogue s'engagent à
appliquer les protocoles sanitaires en vigueur.
Les dates des formations sont actualisées sur : www.uniformation.fr

MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE

ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

Les formations de ce catalogue sont accessibles aux entreprises qui versent leurs contributions conventionnelles à Uniformation, soit au moins 2,1 % de la masse salariale brute.

PUBLIC CONCERNÉ

Les actions de formation sont accessibles aux salariés et aux dirigeants bénévoles. Ces derniers ne peuvent représenter plus de 10 % de l'effectif de la formation et l'action de formation doit être en adéquation avec leur fonction bénévole au sein de l'entreprise (sauf pour les sessions "contrats et payes" : cf. règles particulières sur catalogue).

PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE

Uniformation prend en charge :

- Le coût pédagogique des formations.
- Les frais annexes (repas, hébergement, déplacement) dans la limite des plafonds fixés par Uniformation.

Les rémunérations ne sont pas prises en charge.

RÈGLEMENT DES FRAIS DE FORMATION

Uniformation règle directement à l'organisme de formation les frais pédagogiques et les repas collectifs du midi.

Le règlement des frais annexes s'effectuera à partir de la demande de remboursement jointe à la confirmation d'inscription. La demande de remboursement est à retourner dans les 15 jours suivant la formation.

CONDITIONS D'ADMISSION

À chaque session correspond un nombre de places défini. Les inscriptions se font dans l'ordre d'arrivée des demandes. Le 1^{er} stagiaire inscrit par structure est prioritaire (sauf règle particulière des sessions « contrat et paye »). Les autres stagiaires de la même structure sont inscrits automatiquement en liste d'attente.

CALENDRIER

Les sessions se dérouleront de mi-janvier à décembre 2021.

DÉLOCALISATION D'UNE ACTION DU CATALOGUE ÉCLAT*

Une action du catalogue Éclat* vous intéresse, mais elle ne se déroule pas dans votre région ?

Prenez contact avec un conseiller Uniformation pour connaître les possibilités de mise en place de cette formation dans votre région, dans les mêmes conditions d'admissions et de modalités de prise en charge que celles du catalogue Éclat* 2021.

Attention ! Ces délocalisations ne sont possibles que dans la limite des fonds disponibles.

* ex Animation

INSCRIPTION

L'inscription en ligne sur uniformation.fr vous est proposée pour un traitement sécurisé et plus rapide. Les inscriptions sont gérées nationalement.

Pour toute saisie en ligne, vous devez vous munir de votre n°lcom et de votre code confidentiel. Celui-ci peut s'obtenir en ligne.

Un courrier d'accord (convocation) ou de refus (en cas de session annulée ou complète) vous parviendra entre 3 et 4 semaines avant le début de la formation. Il vous sera envoyé à l'adresse email enregistrée au moment de l'inscription.

Tout désistement, après réception, de la convocation, doit impérativement être signalé au Pôle Actions Collectives, par mail. Toute absence, non justifiée, pourra entraîner la perte du droit d'accès pour les prochaines formations.

Pour toutes informations sur votre inscription,

merci d'écrire à formationscollectives@uniformation.fr

L'équipe du Pôle Actions Collectives est à votre disposition.

COMMENT ANNULER VOTRE INSCRIPTION ?

Vous souhaitez annuler l'inscription d'un salarié ?

Revenez à l'étape

Uniformation.fr > entreprise > services et conseils > rubrique offres de formation clés en main

Ceci sera possible jusqu'à la date limite d'inscription.



INDEX 2021

CCNÉclat [CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE DE LA BRANCHE ÉCLAT]

Contrats et payes des animateurs techniciens et professeurs	P.9
Contrats et payes dans la branche	
Éclat (ex Animation)	P.10
Choisir le bon contrat de travail et maîtriser les obligations de l'employeur en matière d'embauche	P.11
La vie du contrat de travail : gérer les modifications et les périodes de suspension du contrat de travail	P.12
Gérer le temps de travail des salariés dans la branche Éclat (ex Animation)	P.13
Gérer la fin du contrat de travail dans la branche Éclat (ex Animation)	P.14
Construire sa politique de formation / accompagner le développement des compétences des collaborateurs	P.15

PRATIQUES CULTURELLES

L'art et les 5 sens avec les tout petits	P.17
Formation à la sécurité pour l'obtention de la licence d'exploitant de lieu de spectacle	P.18
Alphabet du théâtre	P.19
Éveil musical des jeunes enfants 3-6 ans	P.20
Animation musicale avec des enfants pour non musiciens – Niveau 1	P.21
Arrangement musical – Les savoir-faire musicaux	P.22
Improvisation Jazz	P.23
Animation par le conte	P.24
Alphabet des arts plastiques	P.25
Les activités scientifiques, techniques et numériques dans les temps péri et extrascolaires	P.26
Les livres pour grandir	P.27
Éducation aux médias et aux outils numériques d'information et de communication	P.28
Jouer avec les mots, les mots pour créer	P.29
Accompagner des découvertes culturelles et patrimoniales	P.30
Utiliser le cirque dans les temps périscolaires	P.31
Enseignement musical : du cours individuel au cours collectif	P.32
Animer un jardin collectif, un jardin partagé	P.33

Créer un film d'animation avec les enfants et les adolescents	P.34
Alphabet des outils numériques musicaux	P.35

PÉDAGOGIE

L'environnement social de l'adolescent	P.37
Les relations parents/professionnels dans le soutien à la parentalité	P.38
Les enfants, action éducative et pédagogies	P.39
Pratique des activités intergénérationnelles	P.40
Éducation à l'environnement et au développement durable dans les accueils de loisirs	P.41
Éducation à l'alimentation NOUVEAU	P.42
L'accueil des enfants en situation de handicap en ACM	P.43
Animer la participation des enfants et des adolescents	P.44
Accompagner la participation des publics adultes	P.45
Le jeu et l'activité ludique, supports d'animation	P.46
Accompagnement des pratiques culturelles amateurs	P.47
Situations de harcèlement au sein de collectifs d'enfants et d'adolescents : prévenir, détecter et réagir NOUVEAU	P.48
Prévenir, détecter et agir dans les situations de harcèlement dans les entreprises NOUVEAU	P.49
Accueillir des publics en situation de handicap par la pratique artistique	P.50

DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUE ET ADMINISTRATIF

Organisation territoriale, finances locales, incidences pour le secteur de l'animation	P.52
Logiciels libres, éthique, protection des données et droits d'auteur sur internet	P.53
NOE – Formation initiale pour nouveaux salariés	P.54
NOE – Approfondissement	P.55
Projet associatif et mobilisation des fonds européens	P.56
S'initier aux bases des écrits professionnels	P.57
Digitalisation de la formation NOUVEAU	P.58
Devenir formateur afeft – les fondamentaux NOUVEAU	P.59



CCNÉclat

CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE DE LA BRANCHE ÉCLAT

CONTRATS ET PAYES DES ANIMATEURS TECHNICIENS ET PROFESSEURS

PUBLIC : Cette formation doit concerner en priorité des binômes (ce qui n'exclut pas une inscription individuelle), du type Comptable-Président, Secrétaire comptable-Directeur. Dans tous les cas, les participants doivent avoir l'expérience soit du contrat, soit de la paye, soit des deux.

Les participants devront se munir de leur propre ordinateur portable, équipé d'un clavier numérique.

DURÉE : 3 jours

LIEU ET DATES :

■ Paris (Alfortville)	7 au 9/04
■ Aix-en-Provence	4 au 6/10

OBJECTIFS

- Connaître le dispositif
- Réaliser les payes d'animateurs techniciens et professeurs
- Connaître et maîtriser les obligations sociales spécifiques
- Savoir gérer les modifications des contrats

CONTENUS

- Histoire et principe du contrat spécifique
 - Mise en place du dispositif
 - Savoir différencier Animateur Technicien et Professeur
 - Problématique du nombre de semaines
- Le contrat de travail
 - Lecture commentée d'un contrat type
 - La modification du contrat
 - La problématique des bases forfaitaires
 - Le déroulement de carrière
- Fabrication de fiches de paie (8 à 10 fiches différentes)
 - Fiche de paye simple
 - Fiche de paye avec retenue pour absence
 - Fiche de paye avec heures supplémentaires
 - Fiche de paye avec subrogation

CONTRATS ET PAYES ECLAT (EX ANIMATION)

PUBLIC : Cette formation doit concerner en priorité des binômes (ce qui n'exclut pas une inscription individuelle), du type Comptable-Président, Secrétaire comptable-Directeur. Dans tous les cas, les participants doivent avoir l'expérience soit du contrat, soit de la paye, soit des deux.

Les participants devront se munir de leur propre ordinateur portable, équipé d'un clavier numérique.

DURÉE : 4 jours

LIEUX ET DATES :

■ Paris (Alfortville)	2 au 5/03
■ Toulouse	12 au 15/04
■ Aix-en-Provence	8 au 11/06
■ Paris (Alfortville)	11 au 14/10
■ Lyon	2 au 5/11
■ Poitiers	6 au 9/12

OBJECTIFS

- Réaliser les payes des statuts atypiques à Éclat (ex Animation)
- Connaître et maîtriser les obligations sociales spécifiques
- Savoir gérer les modifications des contrats

CONTENUS

- Le contrat de travail générique
- Les contrats à durée déterminée
- Les contrats particuliers
 - Le contrat à durée indéterminée intermittent
 - Le contrat modulé
 - Le contrat d'engagement éducatif
 - Les contrats animateur technicien / de professeur
- La paye
 - La paye classique
 - Les contrats spécifiques
 - Les particularités et / ou incidents
 - Embauche ou départ en cours de mois ou de cycle
 - Les bases forfaitaires de sécurité sociale
 - Le déroulement de carrière
 - L'ancienneté et la reconstitution de carrière
 - La maladie : indemnité journalière de sécurité sociale ou indemnité journalière de prévoyance

CHOISIR LE BON CONTRAT DE TRAVAIL ET MAÎTRISER LES OBLIGATIONS DE L'EMPLOYEUR EN MATIÈRE D'EMBAUCHE

PUBLIC : Personnes ayant à gérer ou diriger quotidiennement du personnel.

Les participants doivent se munir d'une calculatrice.

DURÉE : 2 jours

LIEU ET DATES :

■ Paris (Alfortville)	16 au 17/06
-----------------------	-------------

OBJECTIFS

- Choisir le bon contrat de travail dans la Convention collective Éclat (ex Animation)
- Choisir, la classification adaptée au poste
- Connaître et maîtriser le processus d'embauche d'un salarié de la Convention Collective Éclat (ex Animation) et les obligations sociales et administratives liées à l'embauche

CONTENUS

- Le choix du contrat de travail (CDI, CDD, CEE)
 - Étude de l'ensemble des contrats de travail existants dans la Convention collective Éclat (ex Animation) (leur organisation et leur fonctionnement général)
- Déterminer le groupe de classification du salarié
 - Classer le salarié au regard de la grille de la Convention Collective Éclat (ex Animation)
 - Les cas particuliers
- Procéder au recrutement
 - Établir le contrat de travail
 - Les obligations de l'employeur relatives au choix du salarié
 - Les formalités administratives liées à l'embauche
- Prévoir une période d'essai



GÉRER LE TEMPS DE TRAVAIL DES SALARIÉS DANS LA BRANCHE ÉCLAT (EX ANIMATION)

ACTUALISÉ

PUBLIC : Personnes ayant à gérer ou diriger quotidiennement du personnel associatif.

Les participants doivent se munir d'une calculatrice.

DURÉE : 3 jours

LIEUX ET DATES :

■ Bordeaux	23 au 25/03
■ Lyon	30/03 au 1/04
■ Paris (Alfortville)	22 au 24/06
■ Montpellier	15 au 17/09
■ Paris (Alfortville)	13 au 15/12

LA VIE DU CONTRAT DE TRAVAIL GÉRER LES MODIFICATIONS ET LES PÉRIODES DE SUSPENSION DU CONTRAT DE TRAVAIL

PUBLIC : Personnes ayant à gérer ou diriger quotidiennement du personnel associatif.

Les participants doivent se munir d'une calculatrice.

DURÉE : 2 jours

LIEUX ET DATES :

■ Lyon	24 au 25/02
■ Paris (Alfortville)	16 au 17/03
■ Montpellier	7 au 8/10

OBJECTIFS

- Gérer l'ensemble des congés des salariés dans le respect des règles légales et conventionnelles
- Faire face aux absences des salariés dans le respect des règles légales et conventionnelles
- Mettre en œuvre une modification du contrat de travail ou des conditions de travail du salarié

CONTENUS

- Gérer les congés des salariés
 - Congés payés
 - Congé maternité/Congé paternité/Congé parental d'éducation
 - Autres congés et jours fériés
- Gérer un arrêt maladie ou un accident du travail (ou un accident de trajet ou une maladie professionnelle)
- Modifier le contrat de travail du salarié ou ses conditions de travail

OBJECTIFS

- Gérer le planning des salariés, quelle que soit leur organisation du temps de travail, conformément aux règles de la CCNA et dans le cadre du périmètre spécifique des entreprises de la branche
- Faire travailler les salariés en dehors de leurs horaires habituels en respectant l'ensemble des règles légales et conventionnelles et en anticipant les conséquences que peuvent avoir ces fluctuations horaires

CONTENUS

- Définir ce qui relève du temps de travail effectif
 - Définition et étude de temps spécifiques : temps de déplacement des salariés, pauses, formation professionnelle continue
- Gérer le planning des salariés
 - L'obligation de respecter les durées maximales de travail
 - L'obligation de respecter les pauses et les repos
 - La répartition du temps de travail des salariés et sa modification : salariés "classiques" et salariés "annualisés" (tenue d'un planning indicatif)
 - Le contrôle des horaires de travail : l'obligation de mettre en place un système de contrôle des horaires de travail
- Faire travailler les salariés en sus de leurs horaires habituels
 - Heures supplémentaires et heures complémentaires
 - Travail durant les jours de repos / jours fériés
 - Travail après 22 heures
 - Accompagnement de groupes avec nuitées (régime d'équivalence)
 - Astreintes
- La gestion du temps de travail à l'heure des nouvelles modalités de travail, notamment dans le cadre du télétravail



GÉRER LA FIN DU CONTRAT DE TRAVAIL

DANS LA BRANCHE ÉCLAT (EX ANIMATION)

PUBLIC : Personnes ayant à gérer ou diriger quotidiennement du personnel associatif.

Les participants doivent se munir d'une calculatrice.

DURÉE : 3 jours

LIEUX ET DATES :

■ Lyon	18 au 20/05
■ Nantes	21 au 29/09
■ Paris (Alfortville)	15 au 17/11

OBJECTIFS

- Gérer la rupture du contrat de travail en respectant l'ensemble des dispositions légales et conventionnelles
- Gérer l'ensemble des formalités liées à la fin d'un contrat de travail

CONTENUS

- La rupture du contrat de travail en CDI
 - Connaître l'ensemble du panorama des ruptures de CDI :
 - démission (et prise d'acte du salarié)
 - licenciement pour motif personnel
 - gestion des dossiers disciplinaires
 - licenciement pour motif économique individuel
 - rupture conventionnelle
 - départ et mise à la retraite
 - autres cas de rupture
 - Réaliser la procédure de rupture du contrat de travail
 - Gérer le préavis du salarié : exécution, dispense, calcul de l'indemnité compensatrice
 - Réaliser les formalités et documents de fin de contrat
 - Calculer les indemnités de fin de contrat : indemnité de rupture, indemnité compensatrice de congés payés
- La fin du CDD
 - Gérer la fin du CDD à échéance, à terme précis et à terme imprécis
 - Gérer la rupture anticipée du CDD : cas de rupture et procédure
 - Réaliser les formalités et documents de fin de contrat
 - Calculer l'indemnité de précarité et l'indemnité compensatrice de congés payés

CONSTRUIRE SA POLITIQUE DE FORMATION

ACTUALISÉ

AÇCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES DES COLLABORATEURS

PUBLIC : Personnes ayant en charge la formation professionnelle dans les entreprises de **moins de 50 salariés équivalent temps plein.**

DURÉE : 2 jours

LIEU ET DATES :

■ Paris (Alfortville)	13/04 journée + 27/04 matin +11/05 matin
-----------------------	--

La branche des métiers de l'Éducation, de la Culture, des Loisirs et de l'Animation, agissant pour l'utilité sociale et environnementale au service des Territoires - ÉCLAT (ex-Animation) promeut de longue date la formation professionnelle tout au long de la vie. Savoir identifier les besoins de formation et mettre en place un plan de développement des compétences dans sa structure requiert une méthode qui fait parfois défaut aux entreprises de la branche. Cette action a pour ambition de les outiller en la matière.

OBJECTIFS

- Identifier les besoins de formation professionnelle dans l'entreprise.
- Comprendre les différents dispositifs existants afin de les mobiliser
- Formaliser le projet de formation de l'entreprise et de ses salariés

CONTENUS

- Appréhender les enjeux du développement des compétences au sein de son entreprise
- Diagnostiquer les besoins de formation : méthode, ressources, outils... en comparant les compétences nécessaires aux besoins et au développement de l'entreprise et les compétences effectivement détenues par les salariés.
- Mettre à profit les différents entretiens (entretien professionnel, entretien d'évaluation...)
- Connaître et articuler les différents dispositifs de formation existants pour construire son plan
- Anticiper et organiser le départ en formation d'un salarié sans perturber le fonctionnement de l'entreprise
- Concrétiser les actions de formation (choix de l'OF, prise en charge par l'Opco, etc.)

Cette action se fera selon un format fractionné permettant une mise en pratique entre les séquences de l'action de formation. Elle comprend des séquences en distanciel.



L'ART ET LES 5 SENS AVEC LES TOUT PETITS

PUBLIC : Professionnels en lien avec les publics 3 - 6 ans

DURÉE : 3 jours

DATES :

■ Nantes	26 au 28/05
■ Paris	25 au 27/10

OBJECTIFS

- À partir des perceptions individuelles, il s'agit de :
 - Activer les sens
 - Rendre plus rationnelles les prises d'informations
 - Élaborer des représentations du monde à partir de la réalité perçue
- Acquérir du vocabulaire

CONTENUS

- Susciter toutes les occasions d'une découverte active du monde et en solliciter des représentations
- S'appuyer sur des expériences vécues et mobiliser la découverte sensorielle du monde qui nous entoure
- Proposer des expérimentations faisant appel à chacun des 5 sens (explorer les couleurs, les sons, les objets, les odeurs, les matières, les aliments,...)

FORMATION À LA SÉCURITÉ POUR L'OBTENTION DE LA LICENCE D'EXPLOITANT DE LIEU DE SPECTACLE

L'organisme est agréé par le Ministère de la Culture pour dispenser cette formation.

PUBLIC : Toute personne sollicitant l'obtention de la licence d'entrepreneur de spectacle vivant (licence 1^{ère} catégorie) correspondant à la catégorie d'exploitant de lieux de spectacles aménagés pour les représentations publiques.

DURÉE : 5 jours

LIEU ET DATES :

■ Paris	15 au 19/03
■ Toulouse	15 au 19/11

OBJECTIFS

- Connaître le cadre juridique général
- Savoir appliquer ou faire appliquer la réglementation incendie
- Savoir prendre en compte les problèmes inhérents à la présence du public
- Savoir analyser les incidents et accidents du travail et tout autre risque relatif à la santé des personnes
- Savoir prendre en compte les contraintes d'exploitation liées aux éléments structurels fixes, mobiles ou démontables utilisés pour organiser des spectacles et accueillir du public dans des conditions optimales de sécurité

CONTENUS

- Le cadre juridique général relatif à l'organisation de spectacles vivants et les champs de responsabilités inhérentes à cette activité
- La réglementation incendie des établissements recevant du public (ERP) spécifique aux lieux de spectacles
- Les règles du droit du travail en matière de santé et sécurité au travail
- La gestion de la sécurité, notamment l'analyse des risques du spectacle

ALPHABET DU THÉÂTRE

PUBLIC : animateurs enfance

DURÉE : 4 jours

LIEU ET DATES :

■ Paris	25 au 28/10
---------	-------------

Il s'agit de donner aux animateurs la possibilité d'approcher l'univers du théâtre avec les enfants. La pratique du théâtre est en effet un support pertinent pour apprendre à vivre ensemble, prendre confiance en soi et acquérir de l'estime de soi.

OBJECTIFS

- Acquérir des repères et des outils pédagogiques, artistiques et techniques
- Savoir porter un projet de création théâtrale avec des enfants en favorisant son potentiel créatif

CONTENUS

- Le choix du texte
- La mise en scène et notamment le choix et la construction des personnages
- La sensibilisation aux aspects techniques et juridiques
- La valorisation du projet

Tout en jouant :

- Travailler l'attention
- Écouter et observer
- Prendre conscience de son corps, de soi, du groupe
- Apprendre à communiquer
- Improviser





ANIMATION MUSICALE AVEC DES ENFANTS POUR NON MUSICIENS NIVEAU 1

PUBLIC : Animateurs non musiciens

DURÉE : 4 jours

LIEU ET DATES :

■ Paris	13 au 16/09
---------	-------------

Les animateurs non musiciens, à qui est confiée la conduite d'activités musicales auprès d'enfants, recherchent des outils pédagogiques à la fois simples, pratiques, de qualité et faciles à mettre en œuvre.

OBJECTIFS

- Permettre à des animateurs non musiciens d'organiser des activités musicales avec des enfants
- Donner aux participants des outils pédagogiques et éléments musicaux de base, une « trousse d'urgence », pour assurer des séances d'animations musicales avec des enfants

CONTENUS

- Évaluer ses propres habiletés musicales : chanter ; chanter juste ; s'accompagner ou non d'un instrument, ...
- Trouver des ressources : disques, livres, internet ; redécouvrir le répertoire populaire traditionnel et son intérêt en fonction de l'âge des enfants
- Chant avec choix d'un répertoire adapté ; justesse vocale et expressive
- Rythme, tempo
- Éléments de pédagogie, et tout particulièrement notion de progression

ÉVEIL MUSICAL DES JEUNES ENFANTS 3-6 ANS

PUBLIC : Professeurs de musique

DURÉE : 4 jours

LIEUX ET DATES :

■ Lyon	12 au 15/04
■ Toulouse	26 au 29/04
■ Paris	2 au 5/11
■ Session à distance	21 au 24/09

OBJECTIFS

Donner aux participants les outils pédagogiques et musicaux de base pour assurer des séances d'animation musicale avec des enfants.

CONTENUS

- Accueil, gestion de l'individu et du groupe : relation avec les parents
- Reconnaissances auditives
- Comptines et chansons (enrichissement de l'acquisition de la langue parlée)
- Jeux rythmiques (pulsation, perception temporelle, danses...)
- Jeux vocaux
- La transition vers la formation musicale : notions simples du langage et de l'écriture musicale
- Réalisations musicales
- Les instruments adaptés
- Le jeune enfant et la scène

ARRANGEMENT MUSICAL

LES SAVOIR-FAIRE MUSICAUX

PUBLIC : Professeurs et animateurs-techniciens dans le domaine musical. **Pratique autonome d'un instrument.**

Si possible, apporter son instrument.

DURÉE : 2 jours

LIEU ET DATES :

■ Paris

18 au 19/02

OBJECTIF

Donner aux professeurs et animateurs-techniciens intéressés un maximum d'outils pour réaliser des travaux de transpositions, d'adaptations et d'arrangements musicaux pour les élèves en fonction de leurs niveaux et des groupes formés.

CONTENUS

- Voyage vocal à travers les gammes majeures, mineures et leurs ordonnances
- Étude des intervalles et des accords de trois sons, relations entre eux
- Développement de l'audition intérieure, relative, absolue
- Improvisation libre, puis consciente
- Étude des cadences avec les principaux éléments harmoniques du langage musical
- Importance de la ponctuation et des nuances, conscience du sens musical...
- Invention d'une deuxième voix
- Étude des ornements, dimension polyphonique (2, 3 et 4 voix) avec les mouvements parallèles, contraires, obliques, directs...
- Analyse d'une œuvre musicale avec partition, puis adaptation de celle-ci pour un petit groupe d'instruments autres
- Savoir proposer plusieurs versions possibles et les analyser
- Harmoniser une mélodie, notion de créativité
- Comment allier l'inspiration avec les lois de l'harmonie ?



IMPROVISATION JAZZ

PUBLIC : Professeurs et animateurs-techniciens dans le domaine musical. **Le stagiaire apporte son instrument, hors clavier fourni par l'organisme de formation.**

DURÉE : 4 jours

LIEU ET DATES :

■ Paris

26 au 29/04

OBJECTIFS

- Acquérir liberté, souplesse et créativité dans sa pédagogie ainsi que les techniques en relation étroite avec la pédagogie de l'improvisation en jazz
- Découvrir ou approfondir les sensations procurées par le jeu collectif improvisé en jazz et enrichir sa pratique instrumentale.

CONTENUS

- Surmonter son appréhension à l'improvisation :
 - Lire des grilles d'accord et improviser à partir de grilles d'accords,
 - Exploiter ses capacités musicales pour improviser
- Écouter et analyser des œuvres de jazz
- Choisir dans le répertoire



ANIMATION PAR LE CONTE

PUBLIC : Professionnels en lien avec les publics enfance

DURÉE : 4 jours

LIEUX ET DATES :

■ Paris	23 au 26/03
■ Aix-en-Provence	1 ^{er} au 4/06
■ Toulouse	29/11 au 2/12

OBJECTIFS

- Découvrir l'univers du conte et mettre en œuvre des activités autour de celui-ci
- Installer une pratique d'animation

CONTENUS

- Théorie du conte :
 - Le conte : de la mythologie à la culture populaire
 - Contes de tous les temps et de tous les continents
 - Le conte outil essentiel de transmission par le plaisir, sa valeur pédagogique, initiatique, artistique et de partage
 - Éléments d'approches théoriques contemporaines : la psychanalyse, les approches cognitives
- L'art du conteur :
 - Le choix du conte, adaptation au public
 - Mise en place de séances d'animation intégrant le conte
 - La création : associer le public à la fabrication d'un conte

ALPHABET DES ARTS PLASTIQUES

PUBLIC : Professionnels en lien avec les publics enfance

DURÉE : 4 jours

LIEUX ET DATES :

■ Paris	15 au 18/06
■ Lyon	27 au 30/09
■ Paris	25 au 28/10

OBJECTIFS

- S'initier à la pédagogie de plusieurs disciplines des arts plastiques : peinture, dessin, modelage, bande dessinée
 - Acquérir des notions et des techniques de base d'arts plastiques
 - Inviter et stimuler sa propre créativité, artistique et pédagogique
 - Enrichir son expression personnelle et faciliter celle des participants
- Acquérir des repères favorisant l'approche des arts plastiques dans un rôle de médiation entre les publics et les arts
- Identifier les ressources dans l'environnement de la structure : établissements culturels, artistes, événements...

CONTENUS

- Familiarisation avec différentes techniques (matières, outils, supports, ...) : crayons, fusains, pastels, pierre noire, gouache, aquarelle, acrylique, encres, collage, etc.
- Introduction aux méthodes des arts plastiques : composition, couleurs, matières, modelés, ombre et lumière, scénario et découpage (bande dessinée), etc.
- Choix et adaptation de techniques en fonction des publics, des projets et des moyens
- Culture et action culturelle ; sensibilisation à la médiation culturelle



ACTUALISÉ

LES ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES, TECHNIQUES ET NUMÉRIQUES DANS LES TEMPS PÉRI ET EXTRASCOLAIRES

PUBLIC : Animateurs de structures péri et extrascolaires, d'espaces de loisirs déclarés en ACM*.

DURÉE : 3 jours

LIEU ET DATES :

■ Lyon	22 au 24/11
--------	-------------

L'ambition est de proposer aux enfants et aux adolescents des rencontres avec la culture scientifique technique et numérique.

OBJECTIFS

- Appréhender les évolutions de notre environnement technique et numérique afin d'en comprendre les enjeux
- Appréhender les évolutions et modifications engendrées par les technologies numériques dans les relations sociales et les rapports à l'espace, au temps, aux savoirs, et de leurs répercussions sur la vie des enfants, des adolescents et de leurs parents
- Développer des actions permettant d'accompagner les enfants et les adolescents dans la maîtrise de ces environnements en les mobilisant pour agir et ainsi découvrir leurs potentialités, mais aussi les risques qu'ils peuvent receler

CONTENUS

- Faire et fabriquer pour comprendre
- Accompagner un public enfants-adolescents dans la découverte et la mise œuvre de démarches de recherche et d'expérimentation rigoureuses, en développant le plaisir de réaliser et le goût de chercher. Les démarches de réflexion et de raisonnement seront transposables dans d'autres situations
- Accompagner un public enfants-adolescents dans l'utilisation des potentialités des outils numériques en termes d'autoproduction et de mise en commun
- Répertoire d'activités courtes
- Mise en vie de projets au long cours
- Des pratiques scientifiques et numériques installées dans le fonctionnement quotidien de l'espace péri et extrascolaire dont des pratiques mobilisant le territoire et valorisées dans le territoire de vie des publics acteurs

LES LIVRES POUR GRANDIR

PUBLIC : Animateurs en ACM*, animateurs périscolaires, animateurs lecture-BCD (Bibliothèque Centre de Documentation) dans les temps scolaires

DURÉE : 3 jours

LIEU ET DATES :

■ Bordeaux	2 au 4/03
■ Paris	1 ^{er} au 3/12

OBJECTIFS

- Découvrir la littérature enfance/jeunesse (3/11 ans)
- Donner aux enfants envie d'aller vers les livres, susciter le plaisir de lire
- Animer la rencontre avec des auteurs, des œuvres

CONTENUS

- Approche générale
 - Identifier les enjeux de la lecture auprès du public enfance
 - Connaître la littérature enfance/jeunesse, dont les albums, contes patrimoniaux, etc...
 - Choisir un livre pour un public, créer des situations favorisant l'écoute, la lecture (intégrer les enfants lecteurs et les enfants non lecteurs)
 - Aménager des espaces pour écouter, pour découvrir, pour lire...
 - Utiliser et mobiliser des lieux ressources et des personnes ressources
- Le livre en scène : comment lire un album ?
 - Créer une ambiance propice à l'écoute
 - Raconter ou lire ?
 - Lecture à haute voix et narration
 - Kamishibai ; livre sans texte ; livre animé...
- Animations autour du livre : montrer, manipuler, questionner-chercher, écrire, dessiner, s'exprimer, créer...

* accueil collectif de mineurs

ÉDUCATION AUX MÉDIAS ET AUX OUTILS NUMÉRIQUES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

ACTUALISÉ

PUBLIC : animateurs d'espaces de loisirs pour les enfants et les adolescents. **Apporter son ordinateur ou sa tablette.**

DURÉE : 4 jours

LIEUX ET DATES :

■ Paris	23 au 26/03
■ Marseille	16 au 19/11

Il s'agit d'inciter à la prise en compte des médias et des outils numériques d'information et de communication (internet, réseaux sociaux...) dans l'action éducative des structures et espaces de loisirs, en prenant en compte les usages des publics enfants et adolescents.

OBJECTIFS

- Appréhender la complexité nouvelle amenée par le développement des médias numériques
- Proposer des situations permettant aux enfants et aux adolescents de construire des projets inscrits dans la vie sociale et utilisant les technologies et écrans usuels pour eux
- Sensibiliser à l'utilisation des médias et outils numériques, aux risques et potentiels qu'ils recèlent, et au décodage de l'information notamment celle circulant sur les réseaux sociaux
- Se repérer dans les différentes offres d'outils numériques

CONTENUS

- Le rôle de l'animateur référent et la place des pairs dans ces approches
- Être capable de mobiliser dans son environnement une diversité de supports, ...et permettre l'expression de tous les champs de préoccupation des enfants et des adolescents : l'environnement, les questions de société, les sports, la solidarité internationale, la culture, la vie quotidienne, la santé,...
- Utiliser les médias et outils numériques au service de projets collectifs, collaboratifs
- Développer des productions de qualité en termes de contenu et de technique
- Savoir aborder avec les enfants et les adolescents les questions du droit à l'image, de la propriété intellectuelle, de la « fabrication de l'information »
- Faire découvrir des outils et usages éthiques et responsables aux adolescents, apprendre à être moins vulnérables face à ces outils, dans le cadre de leurs usages. Une attention particulière sera portée sur les questions de cyberharcèlement et de « fake news »
- Valoriser des projets locaux et offrir un espace de valorisation des réalisations d'enfants et d'adolescents

JOUER AVEC LES MOTS, LES MOTS POUR CRÉER

PUBLIC : animateurs en ACM, animateurs périscolaires

DURÉE : 2 jours

LIEUX ET DATES :

■ Paris	15 au 16/04
---------	-------------

Encourager les pratiques d'écriture dans les accueils de loisirs.

OBJECTIFS

- Proposer des situations favorisant l'utilisation de l'écrit
- Développer l'aptitude à la création et à la production de l'écrit

CONTENUS

- Activités et projets d'animation :
 - Lire, parler, dessiner pour écrire
 - Jouer avec les mots et l'écrit
 - Écrire seul ou à plusieurs
 - Donner du sens à l'écrit
- Explorer différents types d'écrits, leurs fonctions : recueil, blog, correspondance, affiche, journal / s'exprimer, communiquer, s'informer, chercher, ...
- Valoriser les productions et choisir un ou des supports adaptés au contexte



ACCOMPAGNER DES DÉCOUVERTES CULTURELLES ET PATRIMONIALES

PUBLIC : Animateurs en ACM

DURÉE : 2 jours

LIEUX ET DATES :

■ Nantes	25 au 26/03
■ Paris	20 au 21/05

Les accueils de loisirs ne sont pas des lieux spécialisés dans une technique, mais des lieux éducatifs à même de favoriser découvertes et initiations. Ils peuvent être proposant dans le domaine culturel si les animateurs sont eux-mêmes sensibilisés à cette démarche et préparés à accompagner des rencontres culturelles.

OBJECTIFS

- Identifier les enjeux des pratiques culturelles et patrimoniales
- Situer les acteurs du champ artistique et culturel et les ressources dans ces domaines
- Vivre des temps de découverte pour démystifier et accompagner

CONTENUS

- Découvrir un musée ou un site patrimonial
- Construire le projet avec ou sans spécialistes
- Préparer les enfants et les adolescents
- Animer la visite en relation avec des acteurs culturels
- Exploiter les découvertes

UTILISER LE CIRQUE DANS LES TEMPS PÉRISCOLAIRES

PUBLIC : Animateurs, animatrices d'activités périscolaires

DURÉE : 3 jours

LIEU ET DATES :

■ Lille	23 au 25/06
---------	-------------

OBJECTIF

Être capable de proposer l'activité cirque en toute sécurité et dans le respect de la discipline artistique lors des temps périscolaires.

CONTENUS

- Connaître l'éventail des activités liées au cirque
- Connaître les conditions de pratique de cette activité
- Connaître et éviter les risques liés à la pratique du cirque
- Savoir mettre à disposition des lieux et du matériel adaptés
- Être capable de trouver les intervenant(e)s compétent(e)s dans son environnement
- Appréhender les enjeux éducatifs et corporels d'une activité d'expression (le cirque)
- Utiliser la dimension artistique de la discipline



ANIMER **ACTUALISÉ** UN JARDIN COLLECTIF, UN JARDIN PARTAGÉ

PUBLIC : Animateurs, éducateurs, personnel de service, tout personnel en charge de l'accueil et de l'animation d'un public.

DURÉE : 3 jours

LIEU ET DATES :

■ Nantes	20 au 22/04
■ Paris	25 au 27/10

Les jardins partagés se multiplient dans notre cadre de vie :

- Des jardins collectifs/partagés dans les quartiers, au pied des immeubles, sur des pelouses
- Des coins fleuris ici ou là au détour des rues, au pied des arbres
- Des jardins partagés entre établissement scolaire (primaire ou collège) et centre de loisirs
- Des jardins dans les centres sociaux, EHPAD ou autres lieux d'accueil de public enfants-jeunes-adultes- personnes âgées.

Il s'agit de former les professionnels à la réalisation et l'animation de jardin partagé dans une démarche de sensibilisation environnementale et d'apprentissage au développement durable. Tout en contribuant à l'embellissement du cadre de vie, le jardin partagé est un support aux pratiques de loisirs intergénérationnelles, au lien social. Espace de convivialité propice aux échanges de pratiques, il permet l'expérimentation de gestes respectueux de l'environnement et d'actions citoyennes impliquant les usagers sur leur territoire. L'occasion de revisiter le rapport à la nature, à la biodiversité à l'alimentation.

OBJECTIFS

- Animer la création et l'entretien d'un jardin collectif, d'un jardin partagé
- Contribuer à l'éducation à l'environnement et au développement durable
- Utiliser cette activité pour créer du lien social, intergénérationnel

CONTENUS

- La création d'un jardin partagé :
 - La mise en place du projet : espaces mobilisables, ressources et partenariat
- L'animation d'un atelier jardinage :
 - Les techniques, les méthodes et outils nécessaires
 - Les pratiques collectives, les échanges de savoirs
 - Les activités ludiques et créatives autour du jardin
- Le contexte environnemental :
 - La biodiversité, les saisonnalités, les rythmes naturels et cycles du jardin
- L'implication du public accueilli :
 - La prise en compte des typologies des publics (âge, situation de handicap) et du contexte d'intervention
 - La sensibilisation à l'écocitoyenneté, à l'éducation alimentaire
- Les éléments connexes au jardinage (découverte et initiation)
- La communication auprès des familles ou du voisinage

ENSEIGNEMENT MUSICAL : DU COURS INDIVIDUEL AU COURS COLLECTIF

PUBLIC : Professeurs de musique et animateurs-techniciens musiciens. **Si possible, apporter son instrument.**

DURÉE : 2 jours

LIEU ET DATES :

■ Paris	21 au 22/04
■ Montpellier	26 au 27/10

OBJECTIFS

- Appréhender la palette des pratiques pédagogiques adaptées à la mise en œuvre d'un enseignement musical collectif
- Prendre en compte les besoins des publics dans la conception et l'animation de son cours
- S'appuyer sur les dynamiques de groupe dans un cours d'enseignement musical

CONTENUS

- Les enjeux de l'enseignement musical en collectif (éducatifs, sociaux, culturels...)
- L'animation d'un groupe de 3 à 8 participants
- L'adaptation de ses pratiques aux besoins d'un groupe d'élèves
- La gestion d'un collectif hétérogène
- Découverte de supports d'enseignement et de modalités d'apprentissages coopératifs
- L'évaluation permanente et continue

CRÉER UN FILM D'ANIMATION AVEC LES ENFANTS ET LES ADOLESCENTS

PUBLIC : Animateurs

DURÉE : 3 jours

LIEU ET DATES :

■ Paris

13 au 15/04

OBJECTIFS

- Concevoir et conduire des actions d'éducation aux médias
- Animer la compréhension et le décryptage des différents codes audiovisuels
- Accompagner la construction de mini projets audiovisuels favorisant la coopération
- Savoir réaliser un film d'animation avec les enfants et les adolescents

CONTENUS

- L'éducation aux médias : les enjeux
- Les codes audiovisuels : identification et décryptage
- Concevoir le projet
- Choisir le support adapté
- Expérimenter différentes techniques de films d'animation
- Les étapes de création : organiser les ateliers et apprendre à travailler en coopération
- Les outils et techniques de base de la réalisation : prise de vue, son, lumière
- Le montage : utilisation d'outils numériques libres et gratuits
- La diffusion, la propriété



ACTUALISÉ

ALPHABET DES OUTILS NUMÉRIQUES MUSICAUX

PUBLIC : Professeurs de musique et animateurs techniciens musiciens. **Apporter son ordinateur ou sa tablette.**

Pré-requis :

- Pratique autonome d'un instrument
- Savoir utiliser un ordinateur

DURÉE : 4 jours

LIEU ET DATES :

■ Paris	7 au 10/09
■ Lyon	25 au 28/10

OBJECTIF

- Initiation aux outils numériques libres et gratuits dans l'enseignement musical
- Choisir ses outils numériques en identifiant les enjeux

CONTENUS

- Découverte d'outils numériques adaptés à l'enseignement musical : les choix et les savoir-faire
 - Création et édition de partitions - créations de contenus
 - Enregistrement et montage sonore - créations de contenus
- La place des outils numériques dans des spécialités musicales : pratiques collectives ou individuelles, instrumentales ou vocales, cours théoriques (solfège, harmonie...), musique assistée par ordinateur...



PÉDAGOGIE

L'ENVIRONNEMENT SOCIAL DE L'ADOLESCENT

PUBLIC : Professionnels travaillant auprès d'adolescents

DURÉE : 3 jours

LIEU ET DATES :

■ Lyon	24 au 26/03
■ Paris	24 au 26/11

OBJECTIFS

- Identifier le contexte institutionnel structurant la prise en charge socio-éducative de l'adolescent
- Consolider sa pratique professionnelle
- Comprendre le fonctionnement des dispositifs
- Repérer les acteurs et dispositifs de loisirs éducatifs
- Comprendre le système institutionnel et les dispositifs de santé
- Évaluer les degrés d'autonomie des publics et identifier des axes de travail
- Préciser le rôle des acteurs dans la promotion de l'action citoyenne des jeunes

CONTENUS

- L'adolescent et son contexte
 - Notions de psychologie et de psychologie sociale
 - Notions de sociologie
- L'adolescent et le système scolaire
 - Fonctionnement du système scolaire
 - Dispositifs d'accueil à la scolarité, prévention de l'échec scolaire
 - Rôle des différentes institutions intervenant en milieu scolaire
 - Orientation professionnelle
 - Accompagnement des mineurs en difficulté d'intégration scolaire
- Droits sociaux
 - Capacité du mineur
 - Emploi
 - Notions de droit de la consommation
- L'adolescent et l'accès aux loisirs
 - Institutions et acteurs du champ de l'animation
 - Les dispositifs permettant l'accès aux pratiques de loisirs, culturelles et sportives
- L'adolescent et sa santé
 - Institutions et acteurs de la santé
- Citoyenneté
 - Démarche d'accompagnement des initiatives des publics
 - Les instances et les parcours de l'éducation à la citoyenneté

LES RELATIONS PARENTS/ PROFESSIONNELS DANS LE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

PUBLIC : Directeurs de structures et/ou de projets, animateurs coordonnateurs, professionnels en charge de l'accompagnement des publics

DURÉE : 4 jours dont 1/2 journée avec l'agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI) (*Sous réserve de disponibilité*).

LIEUX ET DATES :

■ Bordeaux	16 au 19/03
■ Toulouse	3 au 6/05
■ Lyon	4 au 7/10
■ Paris	12 au 15/10

Il y a un véritable enjeu à associer les parents et les familles à la mise en œuvre de l'action éducative et des projets portés par les structures de l'animation.

L'ANLCI présentera sur une demi-journée le principe des Actions éducatives familiales. (Sous réserve de disponibilité)

OBJECTIFS

- Reconnaître et renforcer les compétences des professionnels de l'action éducative afin qu'ils favorisent les relations avec les parents et les familles
- Prendre conscience des représentations et implicites existants afin d'améliorer la fonction d'accompagnement des parents et des familles

CONTENUS

- Les parents, les familles et le concept de parentalité : aspects juridiques et sociologiques
- Education et cellule familiale
- Accompagner des parents et des familles. Les dispositifs existants et les démarches possibles en direction des parents : travail social ou démarche d'éducation populaire ?
- Les représentations à l'œuvre...
- L'implication et la participation des parents et des familles, les conditions de celles-ci

LES ENFANTS, ACTION ÉDUCATIVE ET PÉDAGOGIES

PUBLIC : Personnels d'animation travaillant avec des enfants de 3 à 14 ans

DURÉE : 2 jours

LIEUX ET DATES :

■ Lyon	3 au 4/06
■ Paris	16 au 17/06

OBJECTIFS

- Adapter ses interventions pédagogiques à l'âge des publics et à leurs compétences
- Intégrer dans sa pédagogie les problématiques d'égalité filles-garçons
- Offrir aux participants des outils permettant :
 - de connaître les différentes théories pédagogiques
 - d'élaborer des stratégies éducatives en adéquation avec quatre composantes :
contenus - publics - espaces et temps

CONTENUS

- Réflexion sur l'action éducative et le rôle de l'adulte animateur
- Le développement de l'enfant
- Quelques apports en psychologie cognitive et psychopédagogie
- Exploration des différentes approches pédagogiques existantes
- Adaptation de ces approches aux stades de développement de l'enfant, ainsi qu'à ses besoins
- Intégrer dans sa pédagogie les problématiques d'égalité filles-garçons





ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

DANS LES ACCUEILS DE LOISIRS

PUBLIC : animateurs et directeurs d'accueils de loisirs, coordinateurs de projets éducatifs locaux

DURÉE : 4 jours

LIEUX ET DATES :

■ Lyon	3 au 6/05
■ Toulouse	21 au 24/06

PRATIQUE DES ACTIVITÉS INTERGÉNÉRATIONNELLES

PUBLIC : Tout professionnel intervenant dans le champ de l'animation

DURÉE : 2 jours

LIEU ET DATES :

■ Lyon	8 au 9/06
■ Paris	27 au 28/09

OBJECTIFS

- Promouvoir l'intérêt de pratiquer des activités intergénérationnelles
- Combattre au quotidien, les préjugés et démystifier les peurs et craintes entretenues entre les générations
- Concevoir et réaliser un projet d'animation intergénérationnel en lien avec les publics et leurs environnements

CONTENUS

- Le concept "intergénérationnel"
- Les caractéristiques des différentes tranches d'âge des publics
- Identification des caractéristiques des relations "inter-âges"
- Prise en compte de l'hétérogénéité du groupe
- Eléments méthodologiques pour mener une activité et conduire un projet intergénérationnel
- Travail réflexif sur les représentations, la posture et la démarche de l'animateur
- Le travail en équipe et la constitution de partenariats

OBJECTIFS

- Être capable de concevoir des projets intégrant l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) dans les ACM (accueil collectif de mineurs) : projets d'animation pour les animateurs, projets pédagogiques et projets locaux pour les directeurs et coordinateurs
- Favoriser la mise en réseau de personnes intervenant dans des ACM et utiliser les ressources de leur environnement (ressources de proximité et ressources d'une fédération, ressources humaines et ressources matérielles)
- Comprendre ce qu'est le Développement durable, s'approprier les enjeux de l'EEDD
- Décliner dans son action les enjeux et principes du Développement durable
- Concevoir et conduire une ou des activité(s) EEDD
- Connaître les outils et méthodes adaptées aux publics enfants et jeunes dans le cadre des loisirs
- Identifier et savoir utiliser les ressources disponibles dans l'environnement de l'ACM

CONTENUS

- Paysage de l'EEDD, actualités de l'EEDD
- L'EEDD, les projets pédagogiques et projets d'activités ; adapter ses propositions d'activités aux publics enfants et adolescents : de la découverte et la sensibilisation à l'engagement dans des projets
- Des temps de pratiques et d'activités
- Présentation de projets (jardin pédagogique, événementiel...)
- Les ressources pour concrétiser un projet dans sa structure : institutions et collectivités, réseaux associatifs, les pistes de financement (pour les directeurs)
- Travail sur les projets individuels



ÉDUCATION À L'ALIMENTATION

NOUVEAU

PUBLIC : animateurs, notamment ceux des temps périscolaires, des accueils de loisirs, des séjours, des MJC, des centres sociaux, des EHPAD-EHPAA....., personnel de service

DURÉE : 3 jours

LIEUX ET DATES :

■ Paris	1 ^{er} au 3/03
---------	-------------------------

L'éducation à l'alimentation permet d'acquérir les connaissances utiles à chacun pour réaliser ses propres choix constructeurs d'une alimentation favorable à la santé. Cette éducation doit ainsi porter sur l'ensemble des dimensions de l'alimentation (répertoires du comestible, culinaire et gastronomique, plaisir sensoriel) et accompagner le mangeur à tous les âges de la vie. L'éducation à l'alimentation enjeu sociétal, participe aussi au renforcement du lien social et à l'émergence d'une citoyenneté consciente des effets positifs ou négatifs de certains types de consommations sur l'état de notre planète.

OBJECTIFS

Permettre aux participants :

- De connaître les composantes d'une bonne alimentation, répondant aux besoins et attentes des enfants - jeunes - adultes - personnes âgées
- De maîtriser le contexte et les enjeux éducatifs des temps de repas
- D'être capable de mettre en place des animations, ateliers autour de l'alimentation, de la réduction du gaspillage alimentaire et du goût lors de différents temps d'accueils

CONTENUS

- Les besoins alimentaires des enfants - adolescents - adultes - personnes âgées
- L'approche globale des relations à l'alimentation
- La réduction du gaspillage alimentaire
- Les animations autour de l'alimentation
- Le partenariat autour de l'éducation à l'alimentation

L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP EN ACM

PUBLIC : animateurs en ACM

DURÉE : 3 jours

LIEUX ET DATES :

■ Rennes	17 au 19/03
■ Lyon	11 au 13/10

Notre société entend favoriser l'accueil des enfants en situation de handicap et les intégrer dans les structures de loisirs. Il appartient aux équipes pédagogiques et aux animateurs de permettre à ces enfants, au même titre que les autres enfants, de vivre des temps de loisirs, dans des accueils collectifs de mineurs (ACM).

OBJECTIFS

- Identifier les enjeux de l'accueil des enfants en situation de handicap
- Mettre en place les conditions d'accueil matériel et pédagogique des enfants en situation de handicap
- Concevoir et mener des activités communes à tous les enfants de l'ACM

CONTENUS

- Eléments de réflexion sur les notions de handicap(s)
- Les représentations du handicap
- L'accueil des enfants en situation de handicap dans les accueils collectifs de mineurs : projet d'intégration ou d'inclusion ? Relation à la famille ; ressources et contraintes
- Choisir et mener des activités adaptées et des activités communes
- Le rôle spécifique de l'animateur dans l'accueil d'enfants en situation de handicap

ANIMER LA PARTICIPATION DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS

PUBLIC : animateurs en accueil collectif de mineurs, animateurs de structures accueillant des adolescents

DURÉE : 2 jours

LIEUX ET DATES :

■ Paris	4 au 5/03
■ Marseille	16 au 17/11

En 1989, la Convention internationale des droits de l'enfant est venue légitimer la notion de citoyenneté des mineurs en reconnaissant aux enfants et aux jeunes des droits, notamment de participation. Les structures de loisirs sont des espaces qui peuvent favoriser cette participation, où les enfants et les adolescents peuvent être associés et prendre part aux décisions qui les concernent et construire des projets individuels et collectifs.

OBJECTIFS

- Identifier les enjeux de la participation
- Savoir mettre en place un dispositif de participation
- Valoriser la participation des enfants et des adolescents dans la structure et au-delà dans son environnement

CONTENUS

- Les processus et niveaux de participation, références politiques et sociologiques, la Convention internationale des droits de l'enfant
- Les outils et dispositifs au service de la participation
- La mise en place et l'animation de la participation : objectifs, méthodologie, rôle et posture de l'adulte
- L'animation et la gestion des effets induits par la mise en place d'espaces de participation

ACCOMPAGNER LA PARTICIPATION DES PUBLICS ADULTES

PUBLIC : Directeurs, coordinateurs d'équipes pédagogiques

DURÉE : 3 jours

LIEU ET DATES :

■ Lyon	17 au 19/05
■ Paris	2 au 4/06

OBJECTIFS

- Renforcer sa capacité à piloter, à animer une réunion
- Susciter et animer la participation des équipes pédagogiques et des familles

CONTENUS

- Préparer et structurer une réunion en fonction des objectifs de celle-ci et de la qualité de ses participants
- Assurer l'accueil des publics participants, leur information, mobiliser leur attention
- Identifier les attentes des participants et situer son propre rôle
- Installer un dialogue, animer un débat, accompagner d'éventuelles prises de décision en motivant la participation par l'écoute, l'implication, la reconnaissance, la mise en confiance...
- Concevoir les outils et les aménagements supports à la mise en œuvre efficace et adaptée de réunions





LE JEU ET L'ACTIVITÉ LUDIQUE, SUPPORTS D'ANIMATION

PUBLIC : animateurs en accueil collectif de mineurs

DURÉE : 3 jours

LIEU ET DATES :

■ Paris	15 au 17/06
---------	-------------

Le jeu occupe une fonction essentielle dans le développement de l'enfant et dans sa rencontre avec les autres. Des temps de jeux structurés ou de jeux libres, la mobilisation de l'activité ludique sont des supports essentiels pour l'animateur.

OBJECTIFS

- Comprendre la place du jeu dans le développement de l'enfant et dans les apprentissages (3/11 ans)
- Savoir accompagner l'enfant dans le processus de jeu
- Savoir adapter ses propositions aux contextes

CONTENUS

- Le jeu, l'activité ludique : définitions
- Les différentes formes de jeux et les différentes dimensions du jeu
- Rôle et posture de l'adulte dans les différentes activités de jeu : jeu libre, jeu spontané, jeu organisé... activités et mobilisation de démarches ludiques...
- Découvrir et expérimenter
- Mobiliser le jeu dans les accueils de loisirs péri et extrascolaires : temps, espaces, matériels, contexte

ACCOMPAGNEMENT DES PRATIQUES CULTURELLES AMATEURS

PUBLIC : animateurs

DURÉE : 3 jours

LIEU ET DATES :

■ Lyon	24 au 26/03
■ Poitiers	16 au 18/11

OBJECTIFS

- Identifier les spécificités des pratiques d'expression amateurs : pratiques sociales éducatives et pratiques artistiques
- Accompagner, soutenir et qualifier les pratiques artistiques et culturelles des amateurs sur un territoire
- Identifier les ressources pour accompagner, soutenir et qualifier les pratiques artistiques amateurs
- Prendre conscience de l'importance du "collectif" dans les pratiques artistiques amateurs

CONTENUS

- La pratique artistique et culturelle amateur, un droit fondamental
- Approche des problématiques de la pratique artistique et culturelle
- Médiation culturelle et accompagnement culturel
- Vivre des pratiques d'activités intégrant des démarches collectives et individuelles
- Vivre une démarche de projet entraînant des phases de négociation, de collaboration, de décisions, de choix
- Nourrir les pratiques amateurs par des rencontres artistiques

NOUVEAU

SITUATIONS DE HARCÈLEMENT AU SEIN DE COLLECTIFS D'ENFANTS ET D'ADOLESCENTS : PRÉVENIR, DÉTECTER ET RÉAGIR

PUBLIC : Directeurs ou coordonnateurs de structures de loisirs, établissements culturels, etc., animateurs du face-à-face pédagogique, salarié(e)s en contact avec ce public.

DURÉE : 3 jours

LIEU ET DATES :

■ Paris	4 au 6/05
■ Nantes	13 au 15/10

Même si la prévention et la lutte contre le harcèlement sont devenus objets de mobilisation de notre société, le harcèlement demeure encore aujourd'hui un phénomène sous-estimé, voire ignoré par la communauté éducative (enseignants, animateurs, parents), alors que ses conséquences psychologiques, sociales et scolaires sont graves.

Les professionnels de l'animation, concernés par cette problématique, ne sont pas toujours armés pour agir, notamment dans des contextes où les comportements et les situations sont parfois « étouffés ».

OBJECTIFS

- Cette formation vise à apporter aux équipes pédagogiques et éducatives les éléments théoriques et méthodologiques leur permettant de mettre en œuvre une politique et des actions efficaces face au harcèlement entre enfants, entre adultes et enfants
- Prévenir le harcèlement
- Détecter les situations de harcèlement
- Réagir en cas de harcèlement supposé ou avéré

CONTENUS

- Qu'est-ce que le harcèlement ?
Définition légale du harcèlement et des différentes formes, dont le cyberharcèlement.
- Apprendre à reconnaître les différentes situations de harcèlement (entre enfants, entre adolescents, entre enfants et adolescents, entre adulte et enfant).
- Créer les conditions pour prévenir le harcèlement dans les structures d'accueil des enfants et des adolescents : comment, quels supports et quels outils, quelles ressources ?
- Accueillir les plaintes, installer des espaces d'alerte possible en relation avec les espaces ressources spécialisés.
- Réagir face à des comportements, dans des situations de harcèlement : auprès des victimes, auteurs et témoins, ainsi qu'auprès des familles, en relation avec les équipes éducatives concernées

NOUVEAU

PRÉVENIR, DÉTECTER ET AGIR DANS LES SITUATIONS DE HARCÈLEMENT DANS LES ENTREPRISES

PUBLIC : Responsables de structure et RH, salarié(e)s des structures

DURÉE : 3 jours

LIEU ET DATES :

■ Paris	9/02 + 23/03 + 11/05 matin
---------	----------------------------

Les situations de harcèlement émergent de plus en plus dans notre société. Nombre de dirigeants et de salariés sont pour autant démunis pour prévenir et agir dans ce type de situation lorsqu'elles apparaissent dans nos entreprises.

OBJECTIFS

- Prévenir le harcèlement
- Détecter les situations de harcèlement
- Savoir alerter les instances et espaces ressources compétents

CONTENUS

- Définition légale du harcèlement sexuel et des agissements sexistes, du harcèlement moral
- Connaître les sanctions civiles, pénales et le déroulement des procédures
- Obligations et responsabilités des différents acteurs : employeurs, médecine du travail, IRP...
- Mettre en œuvre des processus de prévention
- Apprendre à reconnaître l'ensemble des situations de harcèlement au travail
- Mettre en œuvre des situations d'alerte
- Face à une personne qui se dit harcelée : comment procéder ?



ACCUEILLIR DES PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP PAR LA PRATIQUE ARTISTIQUE

PUBLIC : Animateurs

DURÉE : 3 jours

LIEU ET DATES :

■ Paris

10 au 12/05

OBJECTIFS

- Appréhender la notion de handicap
- Mobiliser des activités artistiques comme support à la relation
- Appréhender la spécificité de son rôle et sa posture d'éducateur, au service de l'inclusion de publics en situation de handicap
- Savoir construire des séances d'animation prenant en compte les besoins particuliers de chacun des participants

CONTENUS

- Les textes de référence
- La notion de handicap
- Les démarches inclusives
- Vivre une démarche d'accompagnement culturel
- Pratique d'activités artistiques
- Les étapes de création : organiser les ateliers et apprendre à travailler en coopération



DÉVELOPPEMENT
STRATEGIQUE ET
ADMINISTRATIF



ACTUALISÉ

LOGICIELS LIBRES, ÉTHIQUE, PROTECTION DES DONNÉES ET DROITS D'AUTEURS SUR INTERNET

ORGANISATION TERRITORIALE, FINANCES LOCALES, INCIDENCES POUR LE SECTEUR DE L'ANIMATION

PUBLIC : Directeurs de structures et ou de projets, animateurs coordonnateurs, cadres administratifs

DURÉE : 3 jours

LIEU ET DATES :

■ Paris	30/03 au 1 ^{er} /04
■ Reims	7 au 9/04

La mise en œuvre de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), mais aussi la réforme de la fiscalité locale ont profondément modifié l'organisation administrative de notre pays et bouleversé les ressources des collectivités territoriales, générant par voie de conséquences, des incidences sur le financement des activités associatives.

La formation permettra de donner aux participants les éléments nécessaires à la compréhension de l'administration territoriale de la République et des finances territoriales.

OBJECTIFS

- Permettre aux cadres des structures associatives d'actualiser leurs connaissances en matière d'administration de la République
- Appréhender les mécanismes budgétaires et ceux appliqués aux finances locales
- Connaître les modes de contractualisation entre les collectivités et les associations afin d'anticiper les choix des collectivités

CONTENUS

- La décentralisation en France : organisation des services de l'État
- Les compétences des différents échelons territoriaux :
 - Compétences et fonctionnement des régions et départements
 - Le bloc communal : commune et intercommunalité, modalités des transferts de compétences
- Les incidences de la mise en œuvre de la loi NOTRe
- La réforme de la fiscalité locale :
 - Les recettes des collectivités
 - Les ressources fiscales des collectivités et EPCI
- Les modes de gestion de l'animation socioculturelle :
 - Soutien à la vie associative et gestion en régie directe
 - Subvention, DSP et marché public

PUBLIC : Tout public utilisant un ordinateur et des logiciels

DURÉE : 4 jours

LIEUX ET DATES :

■ Paris	20 au 23/04
■ Poitiers	7 au 10/06

Tous les aspects de notre vie, professionnelle et privée ont une dimension numérique de plus en plus importante. Le numérique permet de nouveaux modes de communication et d'information. C'est également un nouvel espace d'expression voire de dialogue et de coopération. C'est aussi un espace de risques trop souvent méconnus.

Cette formation doit permettre d'appréhender les enjeux et les écueils possibles des usages numériques afin d'être en mesure de faire des choix d'équipements réfléchis et argumentés, autour des logiciels libres et gratuits.

OBJECTIF

- Poser les bases d'une culture numérique citoyenne, responsable, éthique en tant que récepteurs de contenus et producteurs de contenus
- Protéger ses données personnelles, et celles dont nous avons la responsabilité, restaurer la notion de vie privée
- Veiller à communiquer en respectant le droit à l'image et les droits d'auteur, dont les ressources en licences libres et Creative Commons
- Choisir ses outils numériques en toute connaissance des enjeux

CONTENUS

- Acquérir des bases juridiques et des définitions claires des mots « droits d'auteur, libre, gratuit, open-source, droit à l'image ... »
- L'offre de logiciels, Identifier les plus vertueux, logiciels libres et/ou gratuits
- Définir la place de l'éthique dans les choix d'une structure en matière de numérique.
- Le coût écologique
- La « dette technique », coût en ressources matérielles et humaines
- Analyser ses pratiques comme récepteur et / ou producteur de contenus.
- Apprendre les bases de quelques outils collaboratifs libres, éthiques et responsables, leurs usages et leurs potentiels
- Identification des risques : tracking, hacking, fishing, imprudences...
- L'usage du numérique au service du développement d'un projet (projet territorial, projet associatif...)
- Le numérique et les droits d'auteur, responsabilité, accessibilité...
- Communication, expression et échanges avec les outils libres : réseaux sociaux, lettre électronique, web/blog, fanzine, web radio...

NOE FORMATION INITIALE POUR NOUVEAUX SALARIÉS

PUBLIC : Cette formation s'adresse aux salarié(e)s intégrant une structure déjà équipée ou en cours d'équipement du logiciel Noé. Ils rejoignent une équipe déjà ou prochainement opérationnelle sur Noé ou remplacent l'un de ses membres. Adaptée à chaque situation, le travail se fait à partir des données des stagiaires (amener une sauvegarde sur clé USB).

DURÉE : 3 jours

LIEU ET DATES :

■ Bordeaux	17 au 19/03
■ Paris	1 ^{er} au 3/09

OBJECTIF

Retranscrire sur un logiciel métier l'ensemble des opérations de saisie (adhésion, inscription, suivi, facturation, exploitation des informations) nécessaires à la gestion d'une base de données d'adhérents et d'activités de type accueil de loisirs, atelier, camps, restaurant scolaire et périscolaire

CONTENUS

- La base de données familles/individus : les fiches familles, les fiches individus, les listes d'adhérents, les courriers et les étiquettes, les statistiques
- Le fichier des inscriptions : les inscriptions, les réservations, les listes d'attente, le relevé des présences, la saisie des présences
- Les opérations financières : la facturation, les encaissements, les aides des financeurs, les remboursements, les reçus, les bordereaux de remise de chèques

SELON MODULES

- Les accueils de loisirs : les périodes de fonctionnement, les plannings d'activités, les tarifs, les suppléments, les groupes, les périodes de facturation
- Les ateliers et stages : les périodes d'activités, les tarifs, les suppléments, les groupes, les périodes de facturation, les réductions multi-ateliers, les bouquets d'atelier
- Périscolaire : les tarifs par accueil ou horaire, les forfaits,...
- Navettes : le paramétrage des circuits, les abonnements navettes, les inscriptions navettes, l'édition des feuilles de ramassage

NOE APPROFONDISSEMENT

PUBLIC : Cette formation s'adresse à un public de secrétaire d'accueil, animateurs, responsable de secteur d'activités, directeurs de centres de loisirs ou de tout équipement d'accueil de public, responsables de la tenue d'un fichier d'adhérents et/ou inscrits à des activités en vue d'une exploitation financière statistique pour sa structure employeur.

Adaptée à chaque situation, le travail se fait à partir des données des stagiaires (amener une sauvegarde sur clé USB).

Pré-requis : pratiquer le logiciel Noé Animation.

DURÉE : 2 jours

LIEUX ET DATES :

■ Lyon	1 ^{er} au 2/04
■ Paris	20 au 21/05
■ Marseille	27 au 28/05

OBJECTIFS

Maîtriser les situations particulières et les fonctionnalités avancées du logiciel Noé et de ses modules

CONTENUS

- Le paramétrage des périodes d'activités : vérification des paramètres, renouvellement des activités
- Inscriptions et pointages : attestation d'inscription, saisie des présences, relevé des présences, déclaration CAF, les tableaux de bord
- Statistiques et compte rendu d'activités : travaux de fin d'année - statistiques (les fréquentations, les analyses sociologiques, les rapports d'activités, listes personnalisées)
- La gestion financière : parfaire ses connaissances de la gestion financière en mettant en avant les différents liens et interactions entre la situation financière, les règlements et les factures (lecture d'un écran de pointage individuel et collectif, situation financière de l'inscription, utilisation de l'échéancier, gestion des règlements et des éditions associées, gestion des avoirs, facturation, numérotation et validation, consultation des factures, classement et filtres, factures d'avoir, complément de facture, pointages particuliers, lecture des situations financières, éditions de contrôle, lettre de relance)
- Transfert en comptabilité
- Questions / Réponses





S'INITIER AUX BASES DES ÉCRITS PROFESSIONNELS

PUBLIC : Tout salarié

Un positionnement sera organisé sous la responsabilité de l'organisme de formation 2 mois avant le début de celle-ci afin de constituer un groupe de niveau homogène (test dématérialisé).

DURÉE : 3 jours

LIEU ET DATES :

■ Paris	23 au 25/01
■ Bordeaux	16 au 18/11

L'écrit prend une place de plus en plus importante dans les pratiques professionnelles des salariés du champ de l'animation. La rédaction de comptes rendus, rapports, projets, réponses à appels d'offre fait maintenant partie des compétences quotidiennes qu'ils doivent maîtriser.

Cette formation vise à améliorer l'expression écrite des participants, mais également à lever les obstacles qui souvent freinent le passage à l'écrit et identifier les ressources à utiliser pour y parvenir.

OBJECTIFS

- Identifier la structure des différents écrits professionnels
- Savoir utiliser les règles de structuration et de lisibilité d'un écrit professionnel
- Acquérir des outils et des ressources pour améliorer sa communication professionnelle et son expression écrite

CONTENUS

- Distinguer les écrits professionnels, connaître leurs spécificités et les mobiliser pour rédiger
- Travailler notamment sur :
 - Le compte rendu, le résumé
 - La note d'information
 - La lettre
 - Le courriel
- Savoir mettre en pratique une communication adaptée aux situations

PROJET ASSOCIATIF ET MOBILISATION DES FONDS EUROPÉENS

PUBLIC : Cadres dirigeants des associations, responsables de services et coordinateurs de projets

DURÉE : 3 jours

LIEU ET DATES :

■ Lyon	24 au 26/03
■ Strasbourg	6 au 8/04

OBJECTIFS

- Connaître le fonctionnement des institutions de l'Union européenne
- Comprendre les politiques européennes
- Accéder aux fonds structurels européens
- Inscire le projet associatif dans les programmes et dispositifs européens

CONTENUS

- L'histoire de la construction européenne
- La stratégie de l'Union européenne pour une croissance durable, intelligente et inclusive
- L'articulation de la politique européenne dans les politiques nationales et régionales
- Le budget de l'Union européenne, les fonds structurels (FSE, FEADER...) et les programmes (ERASMUS, INTERREG, Europe Active, L'Europe pour les citoyens...)
- La gestion des fonds européens par l'État et les régions



DIGITALISATION DE LA FORMATION

FOAD

PUBLIC :

- Personnes chargées de concevoir, d'organiser, d'animer des actions de formation (MODULES 1 ET 2)
- Personnes chargées du suivi administratif et de la logistique - pour une partie du module. (MODULE 2)

12 participants sur le MODULE 1, 24 sur le MODULE 2

DURÉE : 3 jours

LIEU ET DATES :

■ Paris	15 au 24/02 (2h/jour) en FOAD + 25/02 en présentiel
■ Paris	7 au 16/06 (2h/jour) en FOAD + 22/06 en présentiel

ATTENTION, LA GESTION DES INSCRIPTIONS SE FAIT PAR L'ORGANISME DE FORMATION

Le numérique a investi l'univers professionnel de la formation depuis plusieurs années. L'équilibre entre la formation en présentiel et celle en distanciel est à trouver. L'usage du numérique tant en présentiel qu'en distanciel interroge les pratiques, mais aussi les moyens matériels tant du côté de l'organisme de formation que du côté stagiaire.

L'utilisation du numérique, notamment dans le cadre de la FOAD, a des incidences sur l'ingénierie de formation et sur les méthodes pédagogiques, mais aussi sur le traitement administratif de la formation et bien sûr sur les moyens techniques nécessaires à la formation. La digitalisation de l'offre de formation interroge à la fois les actions de formation en groupe (actions collectives) que les actions de formation individuelles pour des personnes en poste dans des structures.

OBJECTIFS

- Savoir construire, organiser et gérer une formation intégrant des outils numériques dont la formation à distance
- Savoir prendre en compte tous les impacts et effets d'une formation digitalisée tant pour la structure de formation que pour l'apprenant

CONTENUS

MODULE 1 :

- La digitalisation d'une action de formation :
 - pour des groupes de stagiaires
 - pour des individus en poste (formation individuelle)
 - les « ratios » distanciel /présentiel en fonction des thèmes, objectifs et contenus des actions de formation.
- La posture de l'intervenant / formateur :
 - les relations individuelles entre apprenant et intervenant/formateur, le suivi des acquis de l'apprenant,
 - le tutorat de l'apprenant notamment durant l'alternance
 - les relations au sein d'un groupe à distance, la dynamique de groupe, les relations entre apprenants.
- Les différentes formes de formation à distance, la ou les pédagogies adaptées, les outils
- L'utilisation du numérique en présentiel

MODULE 2 : (en FOAD)

- Le matériel – logiciels – outils nécessaires à la digitalisation, tant pour l'organisme de formation que pour l'apprenant
- Le suivi administratif de la formation à distance. C'est cette partie du module de formation qui permettra d'associer les personnels en charge de l'administration de l'organisme de formation

DEVENIR FORMATEUR AFEST

LES FONDAMENTAUX

PUBLIC : Salarié et/ou dirigeant bénévole futur formateur interne/futur tuteur AFEST en lien avec des activités de face-à-face pédagogique sur du temps court uniquement (type activités péri et extra-scolaires, pratiques d'enseignement artistique, scientifiques et techniques...).

Pré requis : La structure des futurs stagiaires devra avoir réalisé un diagnostic AFEST définissant et qualifiant l'action visée dans son environnement spécifique. Le futur stagiaire devra avoir une action ou un projet de formation AFEST défini en cours ou à venir au sein de sa structure.

DURÉE : 2 jours

LIEU ET DATES :

■ Paris	8 au 10/03
---------	------------

La branche des métiers de l'Éducation, de la Culture, des Loisirs et de l'Animation, agissant pour l'utilité sociale et environnementale au service des Territoires - ÉCLAT (ex-Animation) promeut de longue date la formation professionnelle tout au long de la vie.

Par nature, les associations couvertes par la branche sont des entreprises apprenantes. Pour autant, les dynamiques observées sont surtout des actions de formations informelles. Pour valoriser le potentiel formatif des structures et structurer les approches, les partenaires sociaux de la branche souhaitent donner les capacités de développer l'action de formation en situation de travail, telle que définie par la réforme de 2018. D'où l'ambition de former des formateurs et tuteurs AFEST.

OBJECTIFS

Être capable de :

- déterminer le rôle de chaque protagoniste : formateur/manager/apprenant
- déterminer les objectifs et les temps d'apprentissage selon la situation
- comprendre le profil de l'apprenant et de structurer sa réflexivité par des séquences adaptées
- savoir différencier l'acte formatif et l'exigence productive
- s'outiller (grille de positionnement, bilan intermédiaire, évaluation des compétences...)

CONTENUS

- Connaître le cadre légal et réglementaire de l'AFEST, méthodologie de projet
- Identifier le rôle et la posture du formateur AFEST
- Savoir animer un contenu de formation AFEST
- Mettre en œuvre les techniques de communication favorisant l'apprentissage
- Évaluer les acquis de l'apprenant et suivre son évolution
- Entretenir une culture de l'AFEST au sein de sa structure

BULLETIN D'INSCRIPTION ÉCLAT / EX. ANIMATION



Merci de nous transmettre **UN BULLETIN D'INSCRIPTION PAR ACTION DE FORMATION, au plus tard 4 semaines avant le début de la formation.***

À photocopier et à retourner (au choix) :
 → par fax au 01 53 02 13 23
 → par mail à formationscollectives@unification.fr
 → par courrier à Unification / Pôle Actions collectives
 43, boulevard Diderot – BP 80057 – 75560 Paris cedex 12.
 → inscription en ligne possible sur : **www.unification.fr**

() 8 semaines pour l'action « S'initier aux bases des écrits professionnels »*

VOTRE STRUCTURE EMPLOIE :

-11 salariés* entre 11 et 49 salariés*
 entre 50 et 299 salariés* 300 salariés et +*
 * en effectif temps plein (ETP)

LE STAGE :

Intitulé : _____

Date : _____ Lieu : _____

VOS COORDONNÉES :

N° Icom :

Raison sociale : _____

Adresse : _____

Interlocuteur : _____

Email : _____

écrire en majuscules pour plus de lisibilité

Tél. : _____

Fax : _____

Noms / Prénoms	Nature du contrat ⁽¹⁾	Emploi occupé	CSP ⁽²⁾
1. N° de SS (10 premiers chiffres) <input type="text"/>			
2. N° de SS (10 premiers chiffres) <input type="text"/>			
3. N° de SS (10 premiers chiffres) <input type="text"/>			
4. N° de SS (10 premiers chiffres) <input type="text"/>			
5. N° de SS (10 premiers chiffres) <input type="text"/>			

Date

Nom et signature de l'employeur : _____

Cachet de l'entreprise _____

(1) Nature du contrat :

1 Salarié en contrat à durée indéterminée (CDI) - **2** Salarié en contrat à durée déterminée (CDD) - **3** Dirigeant bénévole - **4** Parcours Emploi Compétences (PEC) - **5** Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE) - **6** Contrat d'insertion, revenu minimum d'activité (CI-RMA) - **7** Contrat d'initiative emploi ou Contrat unique d'insertion (CIE-CDI et CUI-CDI) - **8** Contrat d'initiative emploi ou Contrat unique d'insertion (CIE-CDD et CUI-CDD) **9** Contrat Jeune en Entreprise (CJE) - **10** Contrat d'engagement éducatif (CEE) - **11** Mis à disposition

(2) Catégorie socio professionnelle :

1 Ouvrier non qualifié - **2** Ouvrier qualifié **3** Employé - **4** Agent de maîtrise/technicien - **5** Ingénieur et cadre

